



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 31 janvier 2003

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 21 janvier 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 5 février 2003

**Chemin Communal du IIIème Millénaire : secteur 3 - Le Lambon -
acquisition Madame BERNIS**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Jannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET

Secrétaire de séance :

Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mlle Fabienne RAVENEAU donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.
M. Robert PLANTECOTE donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.
Mme Nathalie HIBERT donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.
Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Guillaume JUIN.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

Excusés :

Conseillers :

M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Urbanisme & Affaires Immobilières**Chemin Communal du IIIème Millénaire : secteur 3 - Le Lambon
- acquisition Madame BERNIS**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Dans le cadre des acquisitions foncières nécessaires à la réalisation du Chemin Communal du IIIème Millénaire déclaré d'utilité publique par arrêté préfectoral du 6 février 2001, Madame BERNIS a donné son accord pour la vente d'une parcelle de terrain en nature de jardin, dans le secteur du Lambon.

Cette parcelle cadastrée section HO n° 444 est d'une superficie totale de 11 m².

Cette acquisition est destinée à la remise en état des venelles pour le Chemin Communal du IIIème Millénaire.

La Ville de NIORT versera :

- une indemnité principale d'un montant de 67,10 € (soit 6,10 €/m²) correspondant à l'avis du Domaine,
- une indemnité de remploi de 15 % d'un montant de 10,06 €.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition aux conditions énoncées ci-dessus, acquisition qui a fait l'objet d'un compromis ;
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte notarié à intervenir qui sera dressé par Maître BIENNER. Tous les frais afférents à cette acquisition seront imputés au budget 2003.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)